Le Courrier des Opelousas.

VOL. 4. OPELOUSAS, PAROISSE ST.-LANDRY, [Louisiane,] 29 NOVEMBRE, 1856. No. 52.

OPELOUSAS:
SAMEDI MATIN, 29 NOV., 1856.

NOS AGENTS.

Les personnes suivantes sont autorisées à collecter et à recevoir des souscriptions et avis pour le *Courrier des Opelousas*, dans leurs villages respectifs:

Auguste Mabaist,	St. Martinville, La.
Arthur Bulliard,	Pont Breaux, La.
A. Milspaugh,	Washington, La.
E. E. Cochrane,	Marksville, La.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que Mr. CHARLES BOURQUE est candidat Anti-Know-Nothing pour Assesseur à la prochaine élection.
Opelousas, 30 Aout 1856.

☞ Nous sommes autorisé à annoncer que l'Hon. B. A. Martel est candidat à la place de Juge du 15me District Judiciaire, à la prochaine élection.

Opelousas, 17 Novembre, 1856.

A l'Hon. John H. Overton:

Monsieur,

Les soussignés, membres du Barreau du Quinzième District Judiciaire, vous sollicitent respectueusement de vous laisser porter comme candidat à la place de Juge de ce District, à la prochaine élection, et saisissent en même temps cette occasion pour vous renouveler l'assurance de leur estime et de leur considération.

LUCIUS J. DUPRE.
C. H. MOUTON.
M. E. GIRARD.
WM. MOUTON.
(Signé) HENRY L. GARLAND.
JOHN E. KING.
JOHN F. MORROGH.
E. H. MARTIN.
THEOD. S. ROBIN.

(Reponse.)

Opelousas, 25 Novembre, 1856.

Messieurs,—Je suis profondément ému des considérations qui vous animent, vous, mes collègues du Barreau, dans la lettre flatteuse que vous m'avez adressée sous la date du 17 courant.

La charge pour laquelle vous désirez que je me laisse porter comme candidat à la prochaine élection, est une place pleine de responsabilité, qui demande, pour la remplir fidèlement, une intelligence élevée, des capacités légales reconnues, et un sens moral et judicieux à l'épreuve de toute influence.

Jusqu'à quel degré je puis approcher ce but, est une chose dont vous devez juger, autant par notre connaissance intime, quand j'eus l'honneur de présider la Cour de District, que par l'histoire judiciaire du pays depuis nombre d'années.

En cédant à votre requête, je regrette, en commun avec les membres de notre profession et le peuple du District en général, la détermination prise par le présent titulaire, de se retirer de cette place, pour exercer de nouveau la profession moins responsable d'avocat.

A lui et à vous, j'offre l'assurance sincère de ma haute considération et de mon estime.

JOHN H. OVERTON.

A l'Hon. L. J. Dupre.
" C. H. Mouton.
MM. M. E. Girard.
Wm. Mouton.
H. L. Garland.
John E. King.
John F. Morrogh.
E. H. Martin.
Theod. S. Robin.

MM. les Editeurs du Courrier des Opelousas:

Veuillez annoncer dans votre journal que nous ne sommes plus membres du parti Know-Nothing, à partir de ce jour.

Petit Bois, 27 Novembre, 1856.

F. C. DEVILLIER.
JOSEPH RAIYON.

☞ Le gouverneur Wickliffe a désigné Jeudi, le 18 Décembre prochain, pour être observé comme jour de prières et d'actions de grâces dans la Louisiane.

Le Temps.—Depuis six ou huit jours, nous avons eu des pluies torrentielles qui ont gâté les chemins pour tout l'hiver; c'est à peu près tout le mal qu'elles ont fait;—elles ne pouvaient en effet, gêner la cueillette du coton, qui est terminée depuis longtemps, ni arrêter les travaux de la roulaison, puisque personne ne roule dans notre Paroisse. Et à propos de roulaison, il n'est peut-être pas hors de propos d'observer en passant qu'on ne fera pas 1000 boucauts de sucre dans la Paroisse St. Landry, cette année. C'est triste, mais c'est vrai! Aussi, les trois-quarts des sucriers ont déjà mis en malelats toutes leurs cannes, sans en rouler une seule.

Roulaison.—Nous lisons dans le *Messager* de St. Jacques.

Beaucoup de nos grands planteurs ont commencé leur roulaison cette semaine; de tous côtés on voit déjà les cheminés à bagasse fumer.—Nous apprenons que le jus de la canne est d'une qualité supérieure cette année; on nous assure qu'il pèse jusqu'à neuf degrés sur certaines habitations. La fabrication est, dit-on, magnifique, ce qui fait espérer à nos habitans que la qualité les dédommagera en quelque sorte de la minime quantité.—Nous apprenons également que quelques boucauts, venant de St-Jacques, ont obtenu à la Nouvelle-Orléans le prix élevé de 9¼ cents. Malheureusement, les cannes rendent peu, c'est-à-dire, un peu moins d'un boucaut par arpent, quelques belles qu'elles soient. Ainsi, quoiqu'il en soit, la récolte de cette année sera nécessairement bien médiocre; d'abord parce qu'il y a peu de cannes à rouler et ensuite parce qu'elles sont petites et peu juteuses.

Mort du Juge McWhorter.—Le juge McWhorter vient de mourir à Baton Rouge. Sa santé était fort chancelante depuis quelques mois, et sa fin, quoiqu'elle ait douloureusement affligé ses amis, ne leur a point causé de surprise. M. George C. McWhorter était un de nos plus honorables citoyens. Malgré l'ardeur de ses convictions politiques, on ne lui connaissait pas d'ennemi, tant était grande son amenité. Il a été successivement sénateur et trésorier de l'Etat. Le défunt avait de nombreux et sincères amis qui regretteront vivement sa fin prématurée.

Minnesota.— La population actuelle du Minnesota est évaluée de cent cinquante à cent quatre-vingt mille âmes. Il est difficile d'arriver à un chiffre bien réel. On sait que, cette saison, l'immigration a été au-dessus des années précédentes; des terrains entiers qui, l'an dernier, étaient regardés comme en dehors des bornes de la civilisation, ont été occupés par des fermiers, et des villages y ont été bâtis.

Le Minnesota a reçu dans ses limites, depuis l'ouverture de la navigation, qui a eu lieu le printemps dernier, au moins le double d'émigrants qui se sont portés dans tous les autres territoires des Etats-Unis.

OFFICIEL.

ELECTION DE LA LOUISIANE.

Paroisses.	Buchanan.	Fillmore.
Plaquemines,	248	205
St. Bernard,	122	123
Orléans,		3446
Jefferson,	122	987
St. Charles,	164	87
St. Jean-Baptiste,	217	196
St. Jacques,	172	280
Ascension,	479	276
Assomption,	337	195
Lafourche,	758	300
Terrebonne,	382	397
Ste. Marie,	374	449
St. Martin,	428	341
Avoyelles,	584	328
Catahoula,	448	411
Carroll,	441	288
Madison,	210	329
Tensas,	305	187
Concordia,	135	155
St. Tammany,	227	304
Ste. Hélène,	272	309
Livingston,	291	231
Washington,	304	142
Est Féliciana,	464	246
Ouest Féliciana,	290	196
Pointe Coupée,	521	266
Est Baton Rouge,	593	540
Ouest Bat. Rouge,	147	200
Iberville,	517	166
Vermillion,	234	116
Lafayette,	453	128
Calcasieu,	296	25
St. Landry,	1103	807
Rapides,	763	534
Sabine,	349	189
Natchitoches,	588	420
Winn,	314	157
De Soto,	510	296
Caddo,	458	498
Bossier,	475	202
Claiborne,	852	678
Bienville,	706	296
Jackson,	538	337
Union,	629	545
Morehouse,	232	351
Ouachita,	390	260
Caldwell,	398	102
Franklin,	264	183
Total,	22,164	20,709
Vote de Buchanan,		22,164
Vote de Fillmore,		20,709
Majorité de Buchanan,		1,456

A M. WATERMAN,

Maire de la Nouvelle-Orleans.

Autrefois, quand la place de Maire de la Nouvelle-Orléans était successivement remplie par MM. Girod et Roffignac, tous deux étrangers naturalisés, cette première magistrature municipale était respectée de tous et par tous; ces hauts fonctionnaires étaient entourés d'honneurs, aimés par la population qui avait foi pleine et entière en eux; ces citoyens distingués travaillaient avec ardeur au maintien du bon ordre. Mais aujourd'hui les choses sont bien changées—et M. Waterman, nommé par une majorité factice inventée par des assassins qui s'étaient emparés de la ville le jour de son élection, subit maintenant en complaisante machine les lois que lui imposent les mêmes brigands qui ont bâti ce sanglant et sacrilége marche-pied qui devait le conduire à la suprême magistrature de la Nouvelle-Orléans.

Aux approches de toutes élections, le maire Waterman licencie la police et laisse la ville à la merci d'une horde de brigands échappés sans doute des prisons des Etats voisins. Ces derniers massacrent, pillent, tuent, volent, exterminent tout ce qui tombe sous leurs mains,—et quittent la ville couverte du sang de nos concitoyens et emportant avec eux les fruits de leurs vols.—Et tout est dit.—Infamie!

Cependant M. Waterman, tout natif et tout protestant que vous soyez, vous avez prêté serment; par cette solennelle obligation, vous vous êtes lié à remplir dignement votre mandat. Hélas! j'oubliais que le mandat que vous tenez vous avait été octroyé par une minorité ivre de sang et de débauche, et dans ma bonhomie j'allais vous rappeler votre serment. . . .

Votre conduite est loin d'être celle d'un magistrat; mais vous n'en sauriez avoir une autre. Ceux qui vous ont poussé au pouvoir savaient certainement bien ce qu'ils faisaient, et j'ose dire que vous avez grandement dépassé leur attente. Les lignes émues de Ned Buntline vous doivent bien des couronnes, car vous avez compris et accepté avec un courageux dévouement un rôle qui vous assure une triste page dans l'histoire de notre pays.

Tant qu'on parlera des crimes commis à la Nouvelle-Orléans, on parlera de vous. Votre nom, magistrat injuste, votre nom est intimement lié à celui des victimes qui sont tombées sous le fer homicide de vos partisans.—Une réaction implacable autant que providentielle le veut ainsi.—Les bons citoyens ont foi dans la justice qui tôt ou tard punit les coupables, sans quoi Dieu sait si la Nouvelle-Orléans ne serait pas un monceau de ruines et de cendres.

(National, de Plaquemines.)

Un mystère conjugal.—Le 14 octobre dernier, M. George Gaunt épousait à Claryville (Etat de New-York), Miss Eliza St. John. Le lendemain, le marié sortit de bonne heure de la maison sans rien faire ou dire qui pût attirer l'attention, et depuis lors on n'en entendit plus parler jusqu'au 23. Ce jour-là, après des recherches actives et persistantes, son cadavre fut enfin découvert dans les bois. Il s'était pendu avec sa cravate.

Les journaux de Poughkeepsie attestent que le suicidé était un homme d'un caractère sans tache, dans des conditions heureuses, et entouré de nombreux amis. Quelle peut donc avoir été la cause d'un pareil acte de désespoir ou de folie, le lendemain de ses noces? C'est un mystère qui restera probablement toujours inexpliqué.

Sénateurs du Delaware.—La prochaine législature de Delaware, se composant d'une majorité de démocrates, devra élire deux sénateurs au Congrès des Etats-Unis: l'un en remplacement de M. Bayard, dont le mandat expire le 4 mars prochain, et l'autre à la place de M. Clayton, décédé.

LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.

(Extrait du Courrier de la Louisiane.)

Une alliance entre la France et l'Angleterre est assurément une grande pensée politique, digne d'occuper les hommes d'Etat des deux nations. Placées toutes deux à la tête de la civilisation européenne, leur accord ne peut qu'être utile au développement du progrès et au maintien de la paix. Mais tant d'obstacles s'opposent à cette alliance qu'il ne faut pas être étonné de l'ébranlement qu'elle éprouve déjà, après trois années de durée.

Constatons cependant que les haines héréditaires qui existaient depuis longtemps entre les deux pays s'étaient singulièrement refroidies au contact des deux armées en Crimée. Les deux peuples avaient fait comme les soldats de l'armée d'Orient, ils avaient déposé leurs préjugés devant le danger commun. Il s'était établi entre eux une sorte de solidarité qui les rapprochait. Le voyage de la reine Victoria à Paris et celui de l'Empereur à Londres, avaient encore raffermi cette bonne entente.

Mais cette même guerre d'Orient qui avait amené dès son début ce premier rapprochement devait, à sa fin, réveiller les vieilles haines. Le rôle de l'armée et de la marine anglaises a été tout à fait secondaire, durant cette longue guerre. Le peuple anglais en a été humilié. De là cette jalousie contre l'armée française et la France, jalousie qui se traduit aujourd'hui en attaques très vives de la part de la presse anglaise contre la France et son gouvernement.

C'est de l'Angleterre que viennent les premiers brandons de discorde, il est bon de le remarquer. Ce sont ses journaux qui les premiers frappent à coups d'articles très violents l'édifice de l'alliance, et qui raniment ces vieilles haines encore mal éteintes, et cela sans provocation aucune de la part de la presse française, qui est restée fidèle aux idées qui avaient présidé au rapprochement des deux nations.

Nous avons suivi attentivement les journaux français depuis plusieurs années, et si quelques-uns demandent pour la France d'autres alliances, il n'en est aucun qui ait cherché à ranimer en France des préjugés qui s'effacent de plus en plus. La modération du langage de la presse française vis-à-vis de l'Angleterre est digne de fixer l'attention. Elle avait pris au sérieux l'alliance accomplie et ses efforts tendaient à en resserrer les liens. On a remarqué même qu'elle avait élevé très haut la valeur anglaise et les services rendus par l'armée en Crimée, et qu'elle ne s'était pas prévalu des succès éclatants de l'armée française.

Mais la presse anglaise ne pouvait accepter une alliance qui avait dévoilé l'insuffisance de l'organisation militaire en Angleterre. A peine la guerre finie et le traité de Paris signé, elle s'est mise à regretter qu'une nouvelle campagne n'eût pas permis à l'Angleterre d'effacer par des succès ses premiers échecs. Il est vrai que la campagne de Crimée a porté un coup terrible à la réputation militaire de l'Angleterre et qu'elle a au contraire porté très haut celle de la France.

Toutes ces causes ont excité la presse anglaise et la voilà recommençant une croisade contre la France et son gouvernement, ce qui a motivé la Note du *Moniteur* que nous avons reproduite dans notre numéro d'hier.

Cette Note, au lieu de ramener la presse anglaise au sentiment de l'alliance, a au contraire excité ses haines, et elle l'exploite auprès du peuple anglais comme une intervention du gouvernement français dans les institutions anglaises.

Cette tactique est parfaitement calculée pour éveiller les vieilles rivalités. Et, tandis que les flottes françaises et anglaises sont sur le point de s'unir pour paraître dans la baie de Naples, qu'il y a accord entre les deux gouvernements, la presse anglaise pourtant son œuvre de démolition, que, probablement elle réussira à accomplir.

C'est en prévision de cette fin probable que la France et la Russie tendent aujourd'hui à se rapprocher. Et c'est aussi en prévision de ce qui arrive aujourd'hui que quelques journaux français déploraient la destruction de la flotte russe, contre-poids puissant à la force maritime anglaise. En politique, il importe de voir au delà du moment présent. L'échec des escadres combinées devant Cronstadt est surtout un échec pour la suprématie maritime de l'Angleterre, et la France doit s'en réjouir.

La puissance des deux gouvernements de France et d'Angleterre peut encore maintenir l'alliance actuelle et modérer les rivalités qui surgissent de nouveau. Cependant si la presse française était libre, s'il lui était possible de répondre aux diatribes de la presse anglaise, les sentiments haineux, mal comprimés en France, reprendraient bientôt tout leur empire, et alors qui sait ce qui pourrait en résulter pour la paix du monde!

Le fait est que la France n'a appris que par la Note du *Moniteur* la nouvelle attitude d'une grande partie de la presse anglaise. Nous ne connaissons pas encore l'effet qu'elle a produit.

Du reste, il faut bien en convenir, la presse anglaise a pris une attitude très avancée dans les questions qui touchent à l'indépendance de nationalités opprimées. Elle laisse bien derrière elle le gouvernement français. C'est ce qui fait sa force et l'entoure d'un certain prestige sur certains points du continent.

Quoi qu'il en soit, la Note du *Moniteur* pose d'une manière franche la question du maintien ou de la rupture de l'alliance anglo-française, et nous attendons avec une vive impatience le résultat de cette nouvelle complication sur laquelle nous aurons à revenir.

Faux billets.— Nous ne saurions trop mettre en garde le public, dit le *Courrier de la Louisiane*, contre de faux billets de $ 20 de la Banque du Canal, qui sont en circulation. La contrefaçon est très habile: on pourra la reconnaître cependant en comparant les vignettes et les signatures.

Il circule aussi des billets, portant ce titre: *Indiana State Bank* émis à Bloomfield, Indiana. Il n'existe pas de banque pareille.

Barnum.—On dit que Barnum va se relever par un coup de maître. On assure que son intention est de faire construire une immense balle de caoutchouc d'un diamètre de 80 pieds, et d'y placer un homme à l'intérieur, qui descendrait, dans ce vaisseau d'un nouveau genre, la chûte du Niagara. L'homme serait placé au centre dans une chaise en gutta percha, fixée par des cordes du même produit. Au fond de la balle on placerait une forte charge de plomb, et du sommet il y aurait une ouverture que la personne placée à l'intérieur pourrait ouvrir à son gré. Arrivé au pied de la chûte, l'habitant de ce dangereux séjour, s'il était encore vivant, passerait la tête et la main par l'ouverture et déploierait le drapeau américain.

Barnum compte sur 200,000 spectateurs et sur 20,000 dollars de bénéfice.

On ferait d'abord l'expérience sur un chien.

On ne dit pas si M. Barnum est l'homme qui risquerait ainsi de se casser le cou dans ce saut périlleux. Il serait plus glorieux, nous paraît-il, et surtout plus humain, de risquer soi-même de se relever ainsi, ou de tomber pour toujours, sans faire courir la chance à un pauvre diable de se faire tuer pour quelque argent. La chûte aurait un caractère tout américain par son côté prodigieux d'originalité.

En tout cas, il n'est pas bien certain que cette immense balle ne soit pas un immense humbugh inventé par Barnum pour attirer la foule, et qu'il ne fourre dedans que son public, comme cela lui est arrivé souvent.

Une centenaire.—Mme de Coursey, native d'Angleterre, et résidant à la Louisiane depuis près de cinquante ans, est morte à l'hospice des indigents, à l'angle des rues Camp et Ste Marie, pendant la nuit du 13 courant, à l'âge de *cent ans*. Elle demeurait dans l'asile depuis deux ans. Elle laisse deux fils.

EN RETARD.

Un train se précipitait presque avec la rapidité de l'éclair sur les rails d'un chemin de fer. Juste en avant, il y avait une courbe, au-delà de laquelle se trouvait une station, où les chars avaient coutume de se rencontrer. Le conducteur était en retard, tellement en retard que le temps durant lequel le train qui venait d'en bas devait attendre était presque écoulé; mais il espéra encore pouvoir passer la courbe en sureté. Soudain une locomotive, poussée à toute vapeur, se présente à la vue, venant à la rencontre. En un instant il y a collision. Un cri perçant, un choc se font entendre, et cinquante âmes étaient dans l'éternité; et tout cela parce qu'un ingénieur avait été en retard.

Une grande bataille se donnait. Colonne après colonne s'était précipitée, pendant huit mortelles heures, sur l'ennemi posté sur le sommet d'une colline. Le soleil allait disparaître à l'Ouest; des renforts venant au secours des opiniâtres défenseurs étaient déjà en vue; il était nécessaire d'emporter la position par une dernière charge, ou tout serait perdu. Un corps puissant avait été appelé d'un lieu voisin, et, s'il venait à temps, tout serait encore bien. Le grand conquérant, comptant sur la prochaine arrivée de ce corps, forma sa réserve en colonne d'attaque et la dirigea vers le bas de la hauteur. Tout le monde connait le résultat. Grouchy ne parut pas; la garde impériale fut culbutée; la bataille de Waterloo fut perdue. Napoléon mourut prisonnier à Sainte-Hélène, parce qu'un de ses maréchaux avait été en retard.

Une maison de commerce puissante avait longtemps lutté contre la banqueroute. Comme elle avait un actif énorme en Californie, elle attendait des remises d'argent vers un certain jour, et, si les sommes promises arrivaient, son crédit, son honneur et sa prospérité future ne serait pas compromis. Mais semaine après semaine s'écoula sans apporter l'or. A la fin, arriva le jour fatal auquel des billets à un montant énorme, devenant échus, furent présentés à cette maison. Le bateau à vapeur fut annoncé par le télégraphe à la pointe du jour; mais il se trouva qu'il n'apportait aucuns fonds; et la maison faillit. Le prochain arrivage apporta près d'un demi-million aux marchands insolvables, mais c'était trop tard; ils furent ruinés parce que leur agent, en leur transmettant ces valeurs, avait été en retard.

Un homme condamné à mort était à la veille d'être tiré de sa cellule, pour être conduit à l'échafaud. Il s'était rendu coupable d'un meurtre, mais sans des circonstances atténuantes vu qu'il avait été grandement provoqué, et la sympathie publique s'était montrée très active en sa faveur. Des milliers de personnes avaient signé des pétitions pour obtenir un sursis, on avait attendu une réponse favorable la nuit précédente et quoique cette réponse ne fut pas arrivée, le Shérif lui-même espérait qu'elle arriverait encore à temps. Le prisonnier se plaça sur la bascule, le bonnet fut abaissé sur ses yeux, le verrou fut tiré et un corps sans vie se balança et tournoya dans les airs. Au même moment, parut un cavalier, descendant au galop d'une hauteur, le cheval qu'il montait tout couvert d'écume. Il portait un paquet dans sa main droite, qu'il agitait en faisant des signes à la foule. C'était le messager porteur du sursis. Mais il était arrivé trop tard. Un homme comparativement innocent venait de subir une mort ignominieuse, parce qu'une montre avait été cinq minutes en arrière, ce qui avait été cause que le propriétaire de cette montre s'était trouvé en retard.

Il en est continuellement ainsi dans la vie. Les plans les mieux conçus, les affaires les plus importantes, la fortune des individus, le bonheur des Etats, l'honneur, la vie même, sont journellement sacrifiés parce que quelqu'un est "en retard." Il y a des gens qui échouent dans tout ce qu'ils entreprennent, simplement parce qu'ils sont "en retard." Il y en a d'autres qui diffèrent de se corriger d'année en année, jusqu'à ce que la mort vienne se saisir d'eux: et ils meurent sans s'être repentis, parce qu'ils sont pour jamais "en retard." Les alliés ont perdu presque une année à Sébastopol, parce qu'ils différèrent, inutilement d'un jour après la bataille d'Alma, et ils arrivèrent trop tard pour un coup de main. Ils n'étaient que de vingt-quatre heures "en retard." Dans un moment décisif, cinq minutes valent des années. C'est un espace de temps bien court, cependant il a souvent sauvé une fortune ou racheté un peuple. S'il y a une vertu qui doive être cultivée plus qu'une autre par quiconque veut réussir dans la vie, c'est la ponctualité; s'il y a une erreur qui doive être évitée, c'est d'être en retard.

☞ Un trait remarquable fait l'objet des conversations du monde commercial de Hambourg.

Un étranger se présente dans une maison de banque de cette ville pour se faire payer une lettre de change de 2,000 louis doubles, et reçoit 10,000 thalers en trop. Ce dernier ne remarque l'erreur que lorsqu'il est rentré chez lui; il se rend immédiatement auprès du chef de la dite maison pour lui exposer l'affaire:

"J'ai reçu, dit-il, à votre caisse 10,000 thalers de plus qu'il ne m'est dû." Le négociant le regarde sérieusement, et, sans réfléchir, lui répond: "C'est impossible."—"Et pourtant, il en est ainsi, comme vous le voyez," répliqua l'étranger en lui montrant les doubles louis. "Votre caissier s'est trompé."—Ce n'est pas possible, vous dis-je, s'écria le marchand d'un ton décidé. Reprenez vos louis; dans mes bureaux l'on ne se trompe jamais." Cela dit, il se retourne au teneur de livres, auquel il ordonne d'inscrire 10,000 thalers au passif de la maison, en ajoutant que le caissier n'entendra pas une parole de reproche. Pour que l'honneur de ses bureaux soit sauf, pour que l'on ne puisse pas dire qu'il s'y commet des erreurs, ce négociant a sacrifié 10,000 thalers.

☞ Le menu du grand dîner populaire qui a dû être servi sur 240 tables, au peuple russe, lors du couronnement de l'empereur, consistait en: 240 moutons rôtis, 480 tartres, 28,000 litres de bouillon, 480 plats de gelée, 7,200 poules, 1,000 dindes, 1,000 canards, 24,000 pains blancs, 9,600 pains bis, 9,600 jambons, 46,000 pommes, 46,000 poires, 46,000 prunes, 4,000 seaux de bière, 4,000 seaux de moth, 2,800 seaux de vin blanc et rouge. Sur chaque table devait se trouver un mouton entier rôti, avec les cornes dorées et le nez argenté. Tous les fruits devaient être attachés sur des arbres.

Le fils de Benjamin Franklin.—Nous lisons ce qui suit dans *The American*:

Lorsque vint à éclater la guerre de l'Indépendance, le fils de Benjamin Franklin se trouvait gouverneur de la colonie de New Jersey depuis 1763, après avoir rempli diverses fonctions militaires de grande importance, il n'hésita pas à condamner l'insurrection, malgré les sympathies de son père pour les idées nouvelles; il resta *loyaliste*, et tenta de faire rejeter par l'assemblée de New-Jersey les décisions du congrès rassemblé à Philadelphie. L'impossibilité de maintenir l'autorité royale dans sa colonie lui fut bientôt démontrée par le nombre excessivement rare de partisans qui se rangèrent autor de lui, et qui ne purent empêcher sa chute et son remplacement par un nouveau gouverneur, William Livingston.

Envoyé comme prisonnier dans le Connecticut, à East Windsor, le fils du patriote y resta deux ans, dans la maison du capitaine Ebenezer Grant; un échange de prisonniers, dans lequel il fut compris, lui permit de se rendre en Angleterre. C'est là qu'il passa le reste de sa vie, avec une pension du gouvernement pour sa fidelité à la couronne, malgré les raisons de famille qui auraient dû l'engager à embrasser le parti des insurgés. En 1813 à l'âge de quatre-vingt-deux ans, il mourut, cet homme qui volontairement s'est privé d'un héritage de gloire que lui devait transmettre son père.....Il avait même perdu l'héritage pésuniaire. On doit bien penser que la divergence d'opinions du père et du fils n'était pas faite pour entretenir une bien vive amitié entre eux.

Le docteur écrivit dans son testament, à la suite de quelques legs insignifians faits à son fils: "Le rôle qu'il a joué dans les rangs "opposés aux miens, pendant la dernière "guerre, expliquera pourquoi je ne lui laisse "pas une plus large part de cette fortune dont "il a entrepris ainsi de me déposséder."

—Le sieur D..., négociant rue St. Honoré, avait fait avant-hier une tournée dans plusieurs communes de la banlieue, afin de recouvrer le montant de diverses factures. Retenu à dîner par un des cliens qu'il avait visités, il ne put se remettre en route que vers neuf heures du soir.

Comme il arrivait près de Charonne et suivait très paisiblement, en fumant un cigare, la route en ce moment déserte, des sanglots étouffés attirèrent son attention. Il se dirigea du côté d'où ils partaient et aperçut une jeune femme appuyée contre un arbre, couvrant son visage de ses deux mains et paraissant en proie à la plus grande désolation.

S'approchant d'elle, il s'enquit de la cause de son chagrin.— Hélas! monsieur, lui dit-elle, je suis bien malheureuse! Je suis mariée à un homme aussi violent que jaloux, qui me rend l'existence insupportable. Tout à l'heure, trompé par de fausses apparences, il s'est imaginé que je lui avais fait infidélité, et il m'a jeté à la porte après m'avoir cruellement maltraitée. Me voilà sans asile, et je ne sais plus ce que je vais devenir!

Un redoublement de gémissements et de larmes termina cet attendrissant récit.

Tandis que le sieur D... s'efforçait de consoler cette femme malheureuse, innocente et persécutée, à laquelle il prenait d'autant plus d'intérêt qu'elle était douée d'un minois assez piquant, elle se jeta tout à coup dans ses bras en s'écriant: Grand Dieu! sauvez-moi, voici mon mari!

En même temps apparaît, sortant de derrière un bouquet d'arbres, un homme en blouse, de mauvaise mine et d'apparence herculéenne, armé d'un bâton noueux:—Je vous y prends, exclama-t-il; cette fois, vous ne m'échapperez pas! Avant que le négociant eût eu le temps de se mettre en défense, il se précipita sur lui, le renversa et le maintint vigoureusement, tandis que la malheureuse victime de tout-à-l'heure explorait les poches avec une dextérité sans égale et s'emparait du porte-feuille et du porte-monnaie du trop sensible commerçant.

Le tour joué, les deux complices prirent la fuite chacun d'un côté différent, et le sieur D... s'étant péniblement relevé, s'empressa d'aller déposer une plainte.

Par suite des recherches commencées immédiatement par la police, les deux auteurs de ce vol ont été arrêtés hier matin, nantis encore de la presque totalité des valeurs dérobées, et ont été, après leur interrogatoire, mis à la disposition de la justice.

—On écrit de Stockholm (Suède), le 8 septembre: Le sarcophage rouge d'Eelsfdehl (Dalécarlie) que le roi Oscar avait commandé pour recevoir les restes mortels de son auguste père, et dont l'exécution a duré plus de huit années, vient d'arriver à Stockholm, où il est actuellement exposé au public. Il pèse 320 skippunds (16,000 kilogr.), et il a fallu dix-huit mois pour en opérer le transport des carrières d'Elsfdehl à notre capitale.

Le corps de ce magnifique et colossal tombeau est une exacte reproduction de celui d'Agrippa, qui existe au Vatican; le couvercle a été exécuté d'après les dessins faits par M. Bronhu, architecte, lequel pour les composer, a pris pour guide les rares débris et les descriptions qui restent du couvercle du sarcophage antique.

On va construire dans la sépulture royale de l'église de la Noblesse, de Stockholm, une niche destinée exprès à ce monument, qui sans contredit est le plus remarquable de tous ceux qui dans ce genre ont encore été exécutés en Suède.

☞ Une lettre de New-York dit que, depuis quelques jours, un grand nombre de soldats anglais, qui ont pris part à la dernière guerre de Russie, se sont engagés à servir dans l'armée des Etats-Unis, à la station du Governor's Island. Beaucoup d'entre eux portent la médaille de Crimée, accordée par le gouvernement anglais—et on leur a permis de la conserver sur leur uniforme.

Cour Speciale.

Le public est informé qu'une session extraordinaire de la Cour de District du 15me District Judiciaire, commencera à la Maison de Cour de cette Paroisse, en la ville des Opelousas, sous la présidence de l'Hon. Albert Voorhies, le troisième Lundi de Décembre prochain, 1856, étant le 15me jour dudit mois. L. LASTRAPES,
Greffier de la Cour du 15me District.
Opelousas 14 Novembre 1856.

LE DOCTEUR SALLES

AYANT acheté un local à Bellevue, très convenable pour recevoir des malades; il s'occupera spécialement de maladies chroniques et ses prix seront très modérés: une piastre par jour pour les esclaves qui n'auront pas besoin d'un garde malade, et pour ceux qui auraient besoin de quelqu'un pour les servir, le prix sera convenu d'avance avec le propriétaire.

Le Dr. Salles offre ses services, en outre, à tous ceux qui voudront l'honorer de leur confiance.

B. J. SALLES, D. M.
Bellevue, 29 Novembre, 1856.

Loge H.·. C.·. No. 19,

M.·. A.·. L.·. & A.·.

UNE tenue régulière de cette R.·. Loge aura lieu le Samedi 6 Décembre prochain à 4 heures de l'après-midi. Les frères étrangers sont invités d'assister à la séance.

Par mandement du V.·. M.·.
JOHN F. MORROGH, *Secrétaire.*
Opelousas, 29 Novembre, 1856

AVIS.

LE soussigné ayant loué la maison de M. Noel Larcade, près de la forge de M. Jesse Hutchins, il saisit cette occasion pour annoncer aux citoyens des Opelousas et des environs qu'il est maintenant prêt à dégraisser et nettoyer les Habits, Pantalons, &c., en un mot, toutes sortes de vêtements de laine, coton ou soie, et ce, de telle manière qu'ils seront comme neufs. Ses prix seront très modérés. En mon absence, ceux qui auront des effets à me confier, pourront les déposer chez M. Chrétien Mornhinveg, avec qui on pourra également s'arranger pour ce qui me regarde. VICTOR CAHORS.
Opelousas, 29 Novembre, 1856.

VENTE PRIVEE.

Par V. A. Fournet, *Encanteur.*

MME Alexis Mayer, de la Paroisse St. Martin, informe le public qu'elle fera vendre à l'encan les propriétés ci-après décrites, le

Mercredi, 3 Décembre prochain, 1856, sur son habitation:

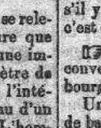

UNE HABITATION,

située en cette Paroisse, quartier de la Grande Pointe, contenant 17 arpents et demi de face sur le Bayou Têche, sur 40 de profondeur, plus ou moins; bornée au Nord par M. André Robin, au Sud et à l'Est par les terres de M. Joseph Castille, et à l'Ouest par le Bayou Têche.

VINGT-QUATRE BEAUX ESCLAVES,

des deux sexes, et d'âges divers.

Bœufs, Chevaux et Outils Aratoires, &c., &c.

Les Conditions seront annoncées le jour de la vente.

Les actes de vente seront passés par M. Ferjus Fuselier, notaire public, aux frais des acquéreurs.

St. Martinville, 15 Novembre, 1856.
Madame ALEXIS MAYER.

Etat de la Louisianc.

COUR DE DISTRICT, } No.
Paroisse St. Landry, }

Succession de feu Louis Thibodeau.

LEON THIBODEAU, de la Paroisse St. Landry, Administrateur de la Succession de feu Louis Thibodeau, décédé, dernièrement de la susdite Paroisse, ayant présenté un Tableau de Classification des créanciers de la dite succession, accompagné d'une pétition demandant l'homologation d'icelui,—Et attendu qu'il a été fait droit à la demande de la dite pétition par ordre de la Cour susdite en date du 21 Novembre 1856;

En conséquence, avis est par le présent donné aux intéressés dans cette succession, d'avoir à déduire au Greffe de la Cour susdite, dans les trente jours qui suivront la date du présent avis, les raisons, si aucune ils ont, pour lesquelles le dit Tableau ne serait pas homologué et l'administrateur autorisé à payer conformément à son dit tableau.
Ls. LASTRAPES, Greffier.
Opelousas, 22 Novembre, 1856.

VENTE PAR LE SHERIF.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Hébert, gouverneur, vs. Harrison Rogers et autres —Cour de District.—Paroisse St. Landry.—Nos. 7033, 7034, 7035.

Joseph D. Richard vs. Raphael Richard.—Cour de District.—Paroisse St. Landry.—No. 7473.

Raphael Richard Jr. vs. Raphael Richard Sr.—Cour de District.— Paroisse St. Landry.— No. 7474.

Pierre Richard vs. Raphael Richard.—Cour de District.—Paroisse St. Landry.—No. 7826.

En vertu de quatre writs de fi. fa. lancés dans le procès ci-dessus intitulé, par la Cour de District, dans et pour la Paroisse St. Landry et à moi adressé, il sera offert en vente publique, à la Maison de Cour de cette Paroisse, le Samedi, 6 Décembre prochain, 1856, à douze mois de crédit, étant la seconde et dernière criée. Les acquéreurs fournissant leurs billets avec sécurité et portant intérêt à raison de huit pour cent, à partir du jour de la vente jusqu'au paiement, tous les droits, titres, intérêts et prétentions de Hébert, Rogers et autres, Joseph D. Richard, Raphael Richard Jr. et Pierre Richard, aux propriétés suivantes, saisies pour satisfaire le dit writ, à savoir:

Un Nègre nommé VICTORIN, âgé d'environ 70 ans.

Un Morceau de Terre, situé près du Grand Coteau, en cette Paroisse, contenant environ 76 arpents, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont situées, étant la résidence du Défendeur, borné au Nord par Charles Smith et McPherson, au Sud par la Vve Augustin Boudreau, à l'Est par la Vve Augustin Bourque, et à l'Ouest par McPherson.

Un autre Morceau de Terre Boisée, situé dans le quartier susdit, contenant 10 arpents, plus ou moins, borné au Nord par McPherson, à l'Est par le même, au Sud par Joseph Richard, à l'Ouest par Léger et autres.

Une Marque à marquer les animaux, figurés à peu près ainsi HR.

Une part dans la récolte de coton.

L. V. CHACHERE, Shérif.
Bureau du Shérif, St-Landry, 15 Novembre, 1856.

Théodose Chacheré,
Encanteur Public,
Devient pour la Paroisse St. Landry.
[illegible] du Shérif.

VENTE PAR LE SHERIF.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Zénon Broussard, vs. Alexandre